

## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains		Mairie		Etat d'avancement
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision finale à intégrer dans les cahiers et à reporter sur le site Internet	
A?	2 bancs à remplacer (arrêt de bus et terrain de boules) et en prévoir un si on aménage le port.			Attendre la fin des travaux d'assainissement et de voirie.	En cours
A4	Réfection des trottoirs rue du Breuil Marais.			Toutes les demandes concernant le secteur de la rue du Breuil Marais seront traitées dans le cadre des travaux de la rue de Chanteloup (en octobre 2018).	En cours
A5	Réduire les vitesses rue de la Chaîne et rue de Chanteloup.	Mise en place de ralentisseurs sur la portion entre le panneau Chanteloup et la rue de la Chaîne. Mise en place de ralentisseurs/chicanes et réfection de celui existant.	Mise en place de ralentisseurs sur la portion entre le panneau Chanteloup et la rue de la Chaîne. Mise en place de ralentisseurs/chicanes et réfection de celui existant. Le reste de la rue de Chanteloup est en cours d'étude. Rue de la Chaîne étroite, à étudier.	Rue de la chaîne : les fossés ont été curés. Rue de Chanteloup : les travaux sont engagés et programmés sur 2018.	En cours
A6	Trous dans la rue du Breuil Marais.			Attendre la fin des travaux d'assainissement et de voirie.	En cours
A9	Rue de la Chaîne trop étroite pour se croiser.	Prévoir un sens unique, attention beaucoup ne sont pas d'accord, un sens interdit sauf riverains serait préférable.	Possibilité de faire des alternats en élargissant à certains endroits pour le stockage de véhicule et ajouter un panneau B15C18. Sur un des deux côtés, le fossé peut être comblé pour faire un passage piéton (Côté montant). Un sens interdit sauf riverain doit être justifié pour être légal (étroitesse, impasse, demi tour ou croisement impossible). Lors de la réunion de la révision du PLU, certaines instances ont précisé que buser un fossé était contraire à l'écoulement des eaux dans la mesure où il n'y aurait pas d'entretien. Lien entre le chemin du Moulin et l'itinéraire cyclable plan vélo.	Rue de la Chaîne, les fossés ont été faits. 70 m de buses ont été posées en début d'année 2016. La rue étroite oblige les voitures à rouler plus lentement.  Pour les piétons, l'achat d'une bande de terrain pour un cheminement qui rejoint les deux chemins blancs est à l'étude. Pour le moment, le budget ne permet pas l'achat de terrain complémentaire. Estimation --> 300 m = 30000 € de travaux tout inclu.	Différé
A17	Création de trottoirs le long de toutes les habitations rue Jean Richard.		les trottoirs seront refaits sur 526 m dans la rue Jean Richard de la rue de la Chaîne au virage de Chanteloup.	Le budget ne permet pas de réaliser ce projet pour l'instant. Estimation : 300 ml = 30000 €	Différé
A20	Mettre un panneau électronique à l'entrée de Bessines (au niveau de la boulangerie).		A traiter avec le quartier C. Voir l'efficacité de Magné. Cher car il faudrait une ligne téléphonique et un abonnement et il ne peut être implanté que sur le domaine public à un endroit où les véhicules passent lentement. Son efficacité n'est pas prouvée (retour Magné).	Un panneau en plexi sera réalisé par des élus. L'affichage se fera par affiches collées par les agents.	En cours

## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains		Mairie		Etat d'avancement
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision finale à intégrer dans les cahiers et à reporter sur le site Internet	
A21	<p>Ajouter des places de parking au Gros Buisson.</p> <p>Plus de places de parking au Gros Buisson.</p>		Parking envisageable au niveau des détritux a coté de la bassin.	<p>Une vingtaine de places ont été faites avant le portail en 2015. D'autres places sont en cours de réalisation.</p> <p>Il n'y aura pas de place entre les arbres.</p> <p>2 bornes amovibles seront installées pour que les voitures ne puissent pas se garer le long de la salle et de la main courante.</p> <p>Une trentaine de places supplémentaires seront faites en fin d'année.</p>	En cours
A31	<p>Rue Jean Richard : entretien d'un fossé et élagage d'arbres</p> <p>Entretien d'un fossé pour permettre le bon écoulement des eaux de pluie + élagage ou suppression d'un arbuste situé près du panneau d'affichage et d'un gros frêne pris dans les fils téléphoniques. Devant le n°23 de la rue Jean Richard.</p> <p>Le fossé qui longe la rue Jean Richard n'aurait pas été curé depuis 2003 ; il est désormais recouvert de mauvaises herbes pouvant engendrer un mauvais écoulement des eaux de pluie, surtout que sur la partie supérieure de cette rue le fossé a fait l'objet de travaux conduisant à un écoulement désormais plus rapide des eaux.</p> <p>Un arbuste situé près du panneau d'affichage est gênant et non entretenu : son déracinage est à envisager.</p> <p>Un gros frêne situé sur le talus est à élaguer ou couper : il est pris dans les fils téléphoniques.</p>	<p>Prévoir le curage des fossés jusqu'à la hauteur des nouvelles constructions.</p> <p>Voir quelle solution serait la mieux appropriée pour l'entretien ou l'enlèvement des arbustes gênants et l'arbre dont les branches sont emmêlées dans les fils téléphoniques.</p>		<p>Attendre novembre pour la taille qui est interdite entre le 15 mars et le 15 novembre. Le frêne sera abattu.</p> <p>Campagne de curage des fossés à prévoir au 31 octobre (demande de tarif avant).</p>	En cours
B2	<p>Secteur Pigouille (rues des petits prés et du bourg) : 30 km/h non respectée, tronçon utilisé comme itinéraire bis. Nécessité de ralentir le trafic routier.</p>	<p>Les chicanes créeront un obstacle permettant de baisser la vitesse, redonner à Bessines un tronçon apaisé (voir cahier ; propositions )</p>		<p>Comptages routiers prévu la semaine du 10 au 17 juin 2018 (idem 2014) de façon à voir si le trafic a diminué et quelles sont les vitesses pratiquées.</p> <p>Et faire un comparatif avec 2014.</p> <p>Trafic par heure et par type de véhicule.</p>	En cours
B3	<p>Rue du Bourg, absence de trottoir forçant les piétons à changer de trottoir, absence de passage pour piétons</p>	<p>Urgent : passages piétons</p>		<p>Des travaux de reprofilage du plateau en face des 3 et 4 rue du bourg sont inscrits au budget 2018.</p> <p>Devis fait.</p>	En cours
B4	<p>Finalisation du rond point en haut du hameau des petits prés . Les eaux ravinent</p>	<p>Conserver la fonction d'infiltration du rond point des eaux provenant du haut du hameau .Poser des pavés de telle façon que le ruissellement ne vienne pas échouer sur rond point de la rue plus bas .Mettre des pavés sur la partie repéré (schéma) pour maintenir l'esthétique de l'ensemble</p>		<p>Réunir les riverains en mairie avec les porte-paroles.</p>	En cours
B7	<p>Sécurité périmètre de l'école : Mise en danger des enfants et adultes au niveau du passage piéton mairie</p>	<p>Mise à disposition aux horaires d'école d'un agent en gilet jaune pour faire traverser les enfants en toute sécurité</p>	<p>Au niveau de la mairie. A voir. Faire une campagne de prévention avant de sanctionner les voitures garées sur le trottoir.</p>	<p>L'escalier est en cours de rénovation.</p> <p>Pour le reste, ce sera fait dans le cadre du projet de restructuration des bâtiments communaux école et mairie.</p>	En cours
B21	<p>Rue de l'église. Ralentir les véhicules, maintien dans les voies.</p>	<p>Limiter les risques d'accrochage et la vitesse. Il est fréquent que des véhicules descendant la rue se déportent vers la gauche dans le virage à hauteur de la rue de la Grange. Les véhicules remontant se retrouvent alors face aux véhicules montant : risque de collision et d'accident en cas de montée brusque sur le trottoir (piétons).</p> <p>Marquage au sol de la séparation des voies / ralentisseur.</p>		<p>Prévoir un marquage au sol "ralentir école" cet été et ajouter un panneau 30.</p>	En cours

## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains		Mairie		Etat d'avancement
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision finale à intégrer dans les cahiers et à reporter sur le site Internet	
B26	<b>Trottoirs rue de la Gravée</b>	Sécuriser les piétons qui utilisent cette rue au niveau des endroits où il y a des fossés des deux côtés (les piétons sont obligés de marcher sur la route). Cette rue est quotidiennement empruntée par les jeunes qui prennent le bus, les écoliers et les joggers et les marcheurs. Or, par endroit il n'y a pas de bas côtés mais des fossés de chaque côté. Ainsi les piétons doivent marcher sur la rue qui est passante avec des voitures qui arrivent vite. Faire des trottoirs afin de sécuriser les piétons. De préférence des trottoirs hauts comme dans le bourg pour faire ralentir les véhicules. Pas forcément sur toute la rue mais au moins aux endroits où il y a des fossés des deux côtés (du bas de la rue de la Gravée jusqu'en haut de la côte) et plus loin si le budget le permet		Réunion faite avec 7 riverains. 2 personnes ont écrit. Des pistes de réflexion ont été émises lors de la réunion. Attendre les comptages de juin pour prendre une décision et se faire conseiller par ID79.	En cours
B29	<b>Eclairage public, rue de la grange. Augmenter la sécurité des véhicules, piétons et deux roues.</b>	De nuit, la rue de la grange n'est pas éclairée. Les piétons sont exposés à des risques de collision avec des véhicules. Mise en place d'un éclairage entre les deux extrémités: de la rue de l'église à la rue/chemin du moulin.		Fera partie d'une politique globale d'éclairage de rues qui en sont dépourvu dans la commune avec des priorités.	Différé
B30	<b>Sécurisation de la rue du bourg à hauteur du virage.</b> Problème (1) : piétons en insécurité majeure (absence de trottoir dans une zone dangereuse). Problème (2) pour les riverains : bruit important au passage du ralentisseur (alors qu'il ne fait pas vraiment ralentir). Problème (3) : voitures en stationnement sur le trottoir. Les automobilistes arrivent assez rapidement dans un virage, sans visibilité, en devant négocier un ralentisseur, ce qui les oblige à bien serrer à droite. Comme à cet endroit, il n'y a pas de séparation nette entre la chaussée et le trottoir, il arrive que les automobilistes roulent sur la partie qui devrait être réservée aux piétons.	Objectif 1 : rétablir la continuité pour les piétons. Pour cela : - il faudrait créer un vrai trottoir (1,40m de large), côté M. et Madame Brun. - il faudrait organiser le stationnement à des endroits autorisés. Mais, étant donné la situation, il faudrait peut-être dédier un côté de la route aux piétons et l'autre côté au stationnement. Objectif 2 : ralentir de façon efficace la vitesse des voitures au niveau du virage. Pour cela : - il faudrait créer un passage unique avec priorité pour ceux qui arrivent de la place de la mairie et qui vont vers la Mude (pour éviter un engorgement possible avec la rue de l'Eglise).		Devis signé pour un plateau afin de réduire le bruit.	En cours
B31	<b>Refaire la voirie rue des rainettes, rue du coteau et réfection rue de la grange. Rendre carrossable ces voies.</b>	Ces voies n'ont pas été refaites en plus de 20 années: résultat, de nombreuses plaques de revêtement manquent, de nombreux nids de poules dégradent considérablement ces chaussées. Malgré des colmatages peu durables, de la commune. La rue de la grange est moins endommagée, mais présente, avec le stravaux de construction, plusieurs dos d'ânes.		En septembre 2018, un programme de voirie sera fait.	En cours
B32	Augmenter la convivialité au lotissement Les Prés Fromagés. Faciliter les pique-niques, jeux, en installant un ensemble table/bancs fixe.	Sur les aménagements récents en calcaire, rue du coteau, la "placette" ronde est nue.		Il y a déjà un banc, demander un devis pour des bancs et tables de pique nique.	Non débuté
B34	<b>Réaménagement de la chaussée et des priorités au croisement rue de l'église, rue du centre et rue du bourg. Réduire la vitesse et la fréquentation des véhicules et faciliter les accès aux piétons.</b> <b>Beaucoup trop de véhicules non bessinois empruntant cette voie, vitesse excessive (passage surélevé très bruyant), manque trottoir et passage piétons.</b>	Trottoirs non réglementaires, un fauteuil ne peut pas passer. Passage surélevé bruyant avec la vitesse. Difficultés aux piétons pour traverser rue de l'église Implantation d'un stop rue du centre. Trottoirs réglementaires des deux côtés de la chaussée ce qui fera ralentir les gens. Création d'un passage piétons. Suppression du passage surélevé.  Voir le plan dans le cahier.		La réunion a eu lieu. Il sera éventuellement posé un coussin berlinois place de la mairie.  En attente des travaux SEV.	En cours

## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains		Mairie		Etat d'avancement
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision finale à intégrer dans les cahiers et à reporter sur le site Internet	
B35	<p>Rue de l'église ...</p> <p>Je reviens vers vous à propos de la circulation intensive rue de l'église. Vous m'aviez incité à prendre contact avec le responsable du comité de quartier, ce que j'ai fait il y a plusieurs mois.</p> <p>Malgré nos échanges de mails, je ne vois pas d'améliorations.</p> <p>Je profite des travaux d'aménagement réalisés depuis quelques semaines sur deux voies principales et qui semblent porter leur fruit, pour vous soumettre la réalisation de ce type de travaux rue de l'église afin de contraindre si possible les automobilistes à ralentir.</p>			<p>Ce point sera traité dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments communaux.</p>	En cours
C6	<p>Sécurisation Pierre Mendès France.</p> <p>La voie parallèle à la rue principale et desservant les maisons du 2 au 12 de la rue Mendès France est souvent utilisée comme voie de dépassement et met en danger les riverains.</p>	Poser à chacun des bouts du passage un panneau de sens interdit sauf riverains.	<p>Proposition d'une chicane étroite pour gêner la vitesse.</p> <p>On propose de fermer la route par un côté (avec des gros rochers) mais on réunit les riverains avant pour avoir l'adhésion.</p> <p>Revenir vers les habitants afin de connaître leur avis suite à la mise en place des balisage.</p>	<p>Les panneaux sont mis. Il manque le miroir.</p> <p>Les chicanes seront faites à l'automne après les travaux pour l'eau (SEV).</p>	En cours
C17 et C18	Entretien du chemin des Pérées et de la rue des bains des Cannes.	Le chemin des Pérées présente des ornières importantes, serait-il possible d'y remédier ?	<p>Où se trouve le chemin des Pérées ? En face de la rue des oiseaux, près de Gam Vert.</p> <p>Il faut lancer une révision générale de tous les chemins.</p> <p>Révision générale de tous les chemins.</p>	<p>Le recensement des chemins a été fait par les agents communaux.</p> <p>Un repérage des chemins sera fait en 2018 par les élus.</p> <p>Certains trous ont été bouchés.</p>	En cours
C21	Gestion du lotissement les Haies par la mairie de Bessines.	<p>Bénéficier des services communaux tels que le ramassage des poubelles, sans avoir à les déposer rue des Taillées, d'un éclairage du lotissement inexistant à ce jour et d'avoir l'usage des voies goudronnées.</p> <p>L'entreprise GESCAP doit prendre en charge la réalisation des voiries avec l'aménagement des espaces verts, tel que prévu dans le cahier des charges de monsieur Capelli (GESCAP) qui avait déjà repoussée la date des travaux compte tenu, à l'époque, du nombre insuffisant de constructions réalisées et du risque d'endommagement, lié aux constructions futures.</p> <p>Il ne reste plus à ce jour, dans le lotissement les Haies, que quatre terrains en attente de construction, sur un nombre total de 25 parcelles, ce qui permettrait maintenant de faire réaliser ces travaux par GESCAP, sous réserve de l'accord de la mairie de Bessines, de prendre ensuite le relais sur la "gestion" de ce lotissement.</p> <p>Un accord écrit de la mairie de Bessines nous permettrait d'informer l'entreprise GESCAP lors d'une assemblée des copropriétaires du lotissement et d'avoir l'assurance que ces travaux seront effectués dans un délai raisonnable.</p>		<p>Le goudronnage doit être fait.</p> <p>L'aménagement sera ensuite terminé.</p> <p>Il faut attendre la fin des travaux pour reprendre le lotissement.</p>	En cours
C18 bis	<p>Remise en état des routes sur le lotissement Bel Horizon et les alentours. Améliorer la circulation.</p> <p>A la suite des travaux de Tout à l'égout (TAE), les routes devaient être refaites.</p> <p>Après bientôt 2 ans, les routes sont en très mauvais états.</p> <p>Exemple de dommages: trous dans un portail du aux projections de cailloux.</p>	Refaire les routes.		<p>A prévoir après Chanteloup en 2019 (second semestre).</p>	Non débuté